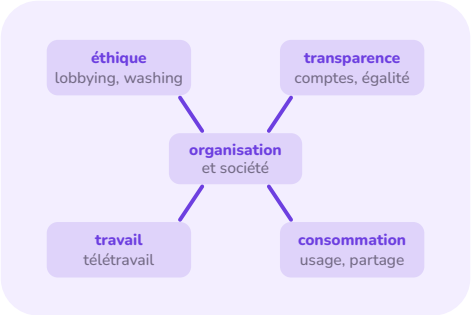
MANAGEMENT, SCIENCES DE GESTION ET NUMÉRIQUE · TERMINALE STMG

Les organisations face aux questions de société



7 notions, l'essentiel à retenir et les pièges à éviter.

1 Éthique et déontologie

- Éthique : réflexion sur le bien, au-delà de la loi ; déontologie : devoirs d'une profession.
- Agents publics : dignité, impartialité, intégrité, probité, neutralité, laïcité (loi du 20 avril 2016).
- Outils : charte éthique, formation, alerte interne, contrôle.

2 Influence et image

- Lobbying : influence sur une décision publique, légale ; répertoire de la HATVP (loi Sapin 2, 2016).
- Greenwashing : image écologique trompeuse ; social washing : engagements sociaux affichés sans pratiques.
- Allégation vague ou non prouvée : pratique commerciale trompeuse possible.

3 Normalisation et transparence

- Plan comptable général, normes IFRS pour les comptes consolidés des sociétés cotées : comptes comparables et fiables.
- Commissaire aux comptes : certifie des comptes réguliers et sincères.
- Information extra-financière des grandes entreprises, renforcée par la directive CSRD (2022).

4 Égalité et non-discrimination

- Discrimination : traitement défavorable fondé sur un critère interdit ; recours au Défenseur des droits.
- Index de l'égalité professionnelle (loi du 5 septembre 2018) : note sur 100, entreprises d'au moins 50 salariés, mesures correctives sous 75 points.

5 Engagement civique

- Mécénat : soutien sans contrepartie équivalente, réduction d'impôt (loi du 1er août 2003).
- Démocratie participative : budget participatif, consultation, avis des salariés.

6 Travail et consommation

- Télétravail : salarié volontaire à distance ; indépendant : sans employeur.
- Droit à la déconnexion : loi du 8 août 2016, en vigueur depuis 2017.
- Économie de la fonctionnalité (usage), collaborative (entre particuliers), circuits courts (au plus un intermédiaire).

Pièges à éviter

- Confondre éthique et déontologie.
- Croire que le lobbying est illégal : c'est l'influence cachée qui pose problème.
- Confondre mécénat et parrainage, qui attend une contrepartie publicitaire.
- Confondre télétravailleur salarié et travailleur indépendant.
- Définir le circuit court par la distance plutôt que par le nombre d'intermédiaires.